

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA ANNONCE DE CHAIRES DISPONIBLES CONCOURS AVRIL 2020

CONTEXTE

Le Programme des [Chaires de recherche du Canada](#) (CRC) a pour but d'attirer et de retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs. Il existe deux types de chaires :

- Les chaires de **niveau 1** (dites senior), dotées d'un financement de 200 000 \$ par année pour une durée de sept ans et renouvelable une seule fois; les titulaires sont des **chercheurs exceptionnels**, reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine;
- Les chaires de **niveau 2** (dites junior), dotées d'un financement de 100 000 \$ par année pour une durée de cinq ans, renouvelable une seule fois; les titulaires sont des **chercheurs émergents exceptionnels**, reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

Remarque sur les chaires de niveau 2

Les CRC de niveau 2 s'adressent à des chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Cela n'empêche pas, à la condition d'une justification, qu'un établissement puisse proposer la candidature d'une ou d'un professeur ou d'une ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales (voir [justifications acceptables](#) .)

En mai 2017, le Programme des CRC publiait un [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#). En plus d'enjoindre les universités canadiennes à atteindre leurs cibles en matière d'équité d'ici décembre 2020 et à produire une stratégie à cette fin, ce plan d'action poursuit deux objectifs étroitement liés : une transparence accrue dans la gestion des chaires allouées et une reddition de comptes claire et complète. En particulier, en ce qui concerne les nouvelles candidatures, internes comme externes, et les passages d'une chaire de niveau 2 à une chaire de niveau 1, **seuls les dossiers présentés à l'issue d'un processus ouvert, avec la publication d'annonces, sont désormais acceptés par le Secrétariat des CRC.**

Par souci d'équité et de transparence, la Faculté des arts et des sciences a également uniformisé les conditions associées aux Chaires (prime, charges de cours et fonds de recherche).

CONCOURS D'AVRIL 2020

1. Chaires disponibles

Pour ce concours, **seules 2 chaires IRSC de niveau 2 sont disponibles.**

Particularités du présent concours

1. Compte tenu des **cibles de diversité** à atteindre, l'appartenance aux groupes désignés concernés sera favorisée lors de l'étape 2.
2. Les dossiers de **jeunes chercheurs** (professeurs adjoints en début de carrière ou en voie d'être recrutés) seront évalués de manière préférentielle à l'étape 1.

2. Thématiques

Tous les détails concernant le concours d'avril 2020 se trouvent sur le [site du BRDV](#), notamment les thématiques proposées par l'ensemble des facultés.

Pour sa part, la Faculté des arts et des sciences invite ses professeurs à soumettre des propositions de préférence en lien avec les 4 grandes thématiques du [plan stratégique de l'Université](#) (ou de son [document synthèse](#)) et les 5 carrefours identifiés dans le [plan stratégique de la Faculté des arts et des sciences](#).

Thématiques du plan stratégique de l'Université

- Depuis les données jusqu'à l'action en santé
- Comprendre et créer
- Construire l'avenir durablement
- La vie repensée

Carrefours de la planification stratégique de la Faculté

- Carrefours en numérique
- Carrefour diversité, inégalités et inclusion sociale
- Carrefour en intervention et vie repensée
- Carrefour en environnement, développement durable et énergie
- Carrefour en affaires culturelles, publiques et internationales

3. Constitution des dossiers

Les dossiers de candidature sont constitués comme suit, dans cet ordre :

- Lettre de motivation du candidat justifiant la pertinence d'une CRC pour son programme de recherche (valeur ajoutée, effet structurant, contribution à l'encadrement et à la formation des étudiants, collaborations et leadership du candidat etc. – 2 pages maximum);
- Proposition de recherche, incluant les objectifs et les axes de recherche envisagés (3 pages maximum). Des références peuvent être ajoutées (1 page maximum);
- Faits saillants (« highlights ») du CV : e.g. indices d'impact (revues, indice H), distinctions importantes, publications majeures, formation d'étudiants, invitations prestigieuses, grandes subventions, retombées, etc.; interruptions de carrière (e.g. congé parental ou personnel et dates). Si nécessaire, vous pouvez expliquer très brièvement le contexte lié à votre discipline (2 pages maximum) ;
- Curriculum vitae à jour (incluant recherche, financement, enseignement, encadrement d'étudiants, etc.) et **couvrant la période prévue par les règles des CRC** (voir encadré ci-dessous).

Aucune autre pièce ne sera jointe au dossier. Chaque dossier doit être soumis en un seul fichier PDF identifié comme suit : **NOM_Prénom_FAS.pdf**.

******* Il est important de noter que les dossiers de candidature doivent clairement répondre **aux critères d'évaluation** (voir section 5 sur le processus d'attribution).

Longueur du curriculum vitae selon le type de candidature

Selon le type de candidature (voir ci-dessous), la période que doit viser la liste des contributions à la recherche correspond aux cinq ou aux sept années précédant la date limite fixée pour soumettre la candidature. Par exemple, si la date limite de mise en candidature est en 2014, il est possible de remonter à 2009 ou à 2007, selon le type de candidature présentée.

- Candidats à une nouvelle chaire de niveau 1 ou de niveau 2 : énumérez les contributions à la recherche des **5 dernières années**.
- Candidats au renouvellement d'une chaire de niveau 1 : énumérez toutes les contributions à la recherche des **7 dernières années**.
- Candidat au renouvellement d'une chaire de niveau 2 : énumérez toutes les contributions à la recherche des **5 dernières années**. »

La période peut être allongée afin de tenir compte des interruptions de carrière (congé parental, maladie, etc.). »

***** Prendre note pour les dossiers de recherche-cr ation :** Ces dossiers seront  tudi s par un comit  d' valuation *ad hoc* de chercheurs-cr ateurs. Les candidates et candidats qui souhaitent  tre  valu s par ce comit  doivent l'indiquer clairement dans leur lettre de motivation.

4.  ch ancier

Les personnes int ress es   d poser leur candidature doivent :

- 1) Communiquer **le plus rapidement possible** (d s que votre d cision de d poser votre dossier de candidature est prise) avec les conseillers   la recherche de la Facult  (secteurs sciences humaines et sociales [Michel Ledoux](#), secteur sciences [Nathalie Champagne](#)) afin de nous permettre de mieux vous accompagner dans ce processus et rendre ainsi votre dossier le plus comp titif possible;
- 2) Soumettre un dossier constitu  comme not  ci-dessus **au plus tard le 13 d cembre   midi aupr s de [Christine Lam](#)**, copie conforme   [S bastien Sauv ](#) , vice-doyen   la recherche et   la cr ation de la Facult  et   [Marie-France Bastien](#), adjointe au vice-d canat. Un accus  de r ception sera transmis aux candidats dans les 48 heures suivant le d p t de leur dossier.

5. Processus d'attribution

La s lection des dossiers se fait en deux  tapes (voir [Lignes directrices](#)):

- (i)  valuation par un comit  de pairs de la qualit  scientifique afin d'identifier les candidatures r pondant aux [crit res d'excellence des chaires](#); **l'on s'attend   ce que les candidats retenus r pondent de mani re satisfaisante   tous les crit res de s lection, l' tat d'avancement en carri re  tant d mment pris en compte;**

si l'avis est favorable :

- (ii)  valuation institutionnelle, appuy e par la facult , prenant notamment en compte l'impact scientifique et structurant de la chaire, l'arrimage avec les priorit s institutionnelles, en particulier les objectifs de l'Universit  en mati re de diversit  et d' quit , et le caract re strat gique de la chaire. **Les candidates et candidats issus de groupes d sign s** (femmes, membres de minorit s visibles, personnes en situation de handicap et Autochtones) **sont invit s   actualiser ou   compl ter leur [formulaire d'auto-identification](#).**

***** On trouvera les fiches d' valuation utilis es aux  tapes 1 et 2 [ici](#).**

L'Université de Montréal reconnaît par ailleurs que les interruptions de carrière peuvent avoir des répercussions sur le dossier des réalisations sans en amoindrir pour autant l'excellence. Le cas échéant, les candidates et candidats sont encouragés à faire part des circonstances de toute interruption et à expliquer son incidence sur leur cheminement et leur dossier : ces informations seront dûment prises en compte dans l'évaluation.

Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées qui en font la demande en toute confidentialité. Pour toute question ou pour faire une demande, veuillez contacter madame Maryse Darsigny (maryse.darsigny@umontreal.ca), Conseillère en acquisition de talents et diversité.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour toute information complémentaire sur le processus, voir [Chaires de recherche du Canada](#) sur le site du BRDV ou communiquer avec le vice-doyen à la recherche de votre Faculté, [Sébastien Sauvé](#) ou encore avec [Donald Tremblay](#), conseiller principal à la recherche au BRDV.